

# Comité de pilotage 2 - Création de l'Aire éducative partagée Bièvre-Breuil

12 septembre 2023 - Collège Anne Frank

Objet de la réunion : création effective de l'Aire éducative fluviale partagée Bièvre-Breuil

## **Participants :**

**Inspection premier degré, Circonscription d'Antony**

M LUQUET, CPC

**Association référente de l'Aire éducative**

Mme PROUST, LPO (Ligue de protection des oiseaux, Agir pour la biodiversité)

**Ville d'Antony**

Mme GOURDAIN, Directrice du Paysage et des Espaces Vert

**Collège Anne Frank**

Mme LEIGNEL, Principale

Mme BLANCO, Professeure de SVT

M REMBLIERE, Professeur d'HG-EMC

**Ecoles**

Mme COTTIN, Professeure des écoles, Ecole Pajeaud

Mme COULET, Professeure des écoles, Ecole Noyer Doré

Mme DUMONT, Directrice de l'école Noyer Doré

M MONOD, Professeur des écoles, Ecole Anatole France

Mme PREVOST, Professeure des écoles, Ecole Noyer Doré

## **Excusés :**

M ARJONA, Maire-adjoint au développement durable, Ville d'Antony

Mme BECKER, Directrice de l'école Anatole France

Mme BOURGEOIS, Chargée de mission transition écologique, Ville d'Antony

Mme DARDENNE, Animatrice nature, Ville d'Antony

M DI PALMA, Conseiller Municipal délégué à l'Éducation Prioritaire et aux Dispositifs de Réussite Éducative, Ville d'Antony

Mme PIEDFER, IEN de circonscription

M TORRES, Association Espaces (l'insertion par l'écologie urbaine)

## **1. Ouverture de la réunion par Mme Leignel, Principale du collège**

## **2. Accueil de l'école Anatole France dans le projet**

M Monod fait part de son souhait d'intégrer avec sa classe le projet. L'aire éducative (AE) comprend donc, dès sa première année, l'ensemble des écoles élémentaires du territoire éducatif E3D en cours de création.

## **3. Point sur l'avancement de la mise en place de l'aire éducative**

M Remblière précise que, suite aux annonces du Ministère fin juin, l'AE envisagée aura le statut d'aire éducative fluviale. Ce projet sera doublé d'un volet Education Artistique et Culturelle avec la venue d'un écrivain en résidence au collège pour un travail avec une classe de 5<sup>ème</sup> prenant appui sur l'aire éducative en lien avec la Bièvre.

Mme Blanco indique que les 2 formulaires en ligne pour inscrire le projet auprès de l'OFB (Office français pour la biodiversité) sont en phase de finalisation. Plusieurs classes (du collège et de l'école Noyer Doré) ont déjà pu visiter le territoire.

## **4. Rappel des objectifs de l'année 1**

L'objectif premier est la **création d'un état des lieux comprenant l'analyse des écosystèmes et des activités humaines**. Mme Dardenne pour les écoles et Mme Proust pour le collège

animeront pour cela plusieurs ateliers dans l'année essentiellement sur le terrain. Par ailleurs, Mme Dardenne et Mme Proust collaboreront ensemble pour harmoniser leurs interventions. Le deuxième objectif est la **mise en place du Conseil des enfants (CDE)**. Les enseignants s'entendent sur un nombre de 4 élèves à élire par classe : 20 élèves siègeront ainsi lors de 3 CDE dans l'année qui tourneront sur les établissements. Il est rappelé l'idée de faire tourner aussi les élèves. Le 1<sup>er</sup> CDE sera consacré à la découverte de cette instance de concertation et de décision. Le dernier CDE de l'année sera consacré au bilan de l'état des lieux et à la définition des actions pour l'année 2 de l'AE. M Luquet indique qu'il s'agira, en amont du 1<sup>er</sup> CDE, de présenter en classe entière le projet ainsi que le rôle du CDE. Mme Proust, qui assurera avec les enseignants l'animation du CDE en compagnie de Mme Dardenne, précise que dans l'état d'esprit des AE, ce sont bien les enfants qui seront force de proposition. Mme Proust précise les modalités de l'exercice démocratique à mettre en place, la durée idéale serait d'1h30.

Il est rappelé l'importance d'organiser dans l'année un **moment commun partagé** avec l'ensemble des 5 classes. Le nombre important d'élèves et d'adultes à mobiliser contraint toutefois l'organisation d'une telle journée, le lieu et la date sont à prévoir.

Concernant la valorisation du travail des élèves, en plus du Digipad, il est envisagé la **création d'une exposition** avec un panneau par classe. Celle-ci aura vocation à tourner dans les 4 établissements et à être présentée dans un premier temps lors de la journée portes-ouvertes du collège (15 juin 2024).

Enfin, comme discuté lors du premier Copil, Mme Blanco indique qu'elle a pu travailler à la **création d'un référentiel commun de compétences** de cycle 3 en prenant appui sur le nouveau référentiel de compétences en EDD et le socle commun. Cet outil pourra faire l'objet d'un travail commun avec les PE impliqués.

## 5. Les outils numériques en commun

Mme Blanco présente 2 outils :

- « Nuage » qui est l'application du ministère destinée à créer un espace de travail commun et qui permettra de garder en mémoire les comptes-rendus des réunions mais aussi de partager les documents pédagogique produits.
- « Digipad » qui sera la vitrine publique du projet : chaque établissement pourra mettre en ligne différents médias (texte, images, sons...) rendant compte de la découverte par les élèves de l'AE et des différentes étapes de l'état des lieux.

## 6. La délimitation des zones d'études

Les enseignants et Mme Proust s'accordent sur une délimitation en 4 zones de l'AE pour en faciliter l'étude. Une carte sera produite.

## 7. La suite

- Signature d'une convention entre la ville et les établissements scolaires
- Réunion regroupant les enseignants et les animatrices nature pour aborder les questions concrètes de mise en place du CDE notamment : le 28 septembre à 16h45 au collège.
- **Premier CDE : le 12 octobre à l'école Anatole France.**